

SOUS-PRÉFECTURE ST-OMER, le 1er FÉVRIER 1945

DE

SAINT-OMER

(P.-DE-C.)

PT/101 LE SOUS-PREFET DE ST-OMER



Monsieur le PREFET DU PAS-de-CALAIS
1° Division- 1° Bureau

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai délivré à la date de ce jour récépissé à M. Jacques BLONDEL, notaire demeurant à ARDES des pièces déposées à Sous-Préfecture en vue d'obtenir la capacité juridique pour la société "Yacht Club Audomarois "

Ci-joint une copie des statuts de cette société ainsi que la liste des membres composant le bureau.

ou